

St Mary's House, Roussel Str.
Jersey. Le 1^{er} Mars 1927

Rev. Père Beys, O.M.I.
Provincial
Edmonton

Révérend et Bienaimé Père.

Je devais vous écrire fin
janvier pour vous annoncer
mon départ et mon prochain
retour au Canada, lorsqu'une lettre
de Rome est venue me faire savoir
que vous n'insistiez pas pour que
je retourne immédiatement. J'en
suis resté quelque peu surpris, après
tout ce qui serait d'être fait et au
moment où le Provincial du Nord
venait de me rendre ma liberté. J'ai
pensé que le plus simple était d'attendre
que vous m'écriviez si ce n'est, et voilà
la raison de mon silence.

quoique un peu intrigué, je
ne me suis pas cassé la tête à chercher
la raison possible de ce changement,

Faciliter nature de ma part le P. Provincial, qui
si l'épître, continue et être notre circonscription provinciale.
Je n'ai aucune nouvelle de vous de la commission.
au conseil.

● cela fait votre affaire sans doute,
cela fait aussi la mienne; tout
est donc pour le mieux; je fini-
rai l'année scolaire à Jersey et
m'embarquerai durant la première
quinzaine d'Août. En attendant,
j'ai de quoi m'occuper, mais je ne
vous cache pas que ma pensée
quitte bien souvent cette île
pour s'envoler vers nos prairies
et nos bois de l'Alberta. Il me
tarde de les revoir et de reprendre
le travail avec nos frères du Nord.
Il va sans dire que je m'en remettrai
entièrement à vous pour le travail
qu'il vous plaira de me confier; j'au-
rais seulement que vous me
donniez quelque indication si le
sujet si vous le jugez à propos.

J'espère que votre santé se main-
tient, malgré les soucis et les
occupations. Des nouvelles de
votre part me feraient grand

Mais je prie pour vous et me recommande
à vos bonnes prières; en attendant la fin
de vos vieilles occupations; bientôt je
votre bien fidèlement votre; en H. S. et M. I. J. Davin



L. J. C. ET M. I.

Le Juniorat de Marie-Immaculée

Chambly Bassin, 18 mars 1927

M. le Père J. B. Beys, S.M.T. Prov.
Edmonton.

Mon Père, et cher Père Provincial :

Je vous ai envoyé il y a quelques jours une copie des plans de notre juniorat de Chambly - Malheur. Heureusement je n'ai pu trouver de copie plus convenable que celle que je vous ai adressée, mais si vous avez l'intention de nous servir de ces plans pour la fin, vous n'avez qu'à me le dire et je vous procurerai une nouvelle copie.

Notre juniorat n'est pas encore terminé, les deux derniers étages ne seront construits que dans deux ans. Il nous sera plus facile alors de juger des avantages et des inconvénients de ces plans. Cependant pour le moment nous en sommes satisfaits et à part quelques petits détails de peu d'importance, nous ne changerions à peu près rien, si nous avions à recommencer.

Si il enchoit au vous desirer établir notre nouveau juniorat est relié à la station par une excellente route pour camion, je crois que vous pourriez profiter des avantages précieux que vous présente ce lieu de pèlerinage.

Permettez moi de vous souhaiter mon succès dans cette nouvelle entreprise. Si je puis vous être de quelque utilité, je le ferai avec plaisir. Une petite absence et une malencontreuse grippe m'ont empêché de vous répondre plus tôt. Respectueusement votre en V. A. M. T.
Victor Jodoin, S.M.T.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Faint, illegible text in the upper middle section.

COPIED

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220



L. J. C. et M. I.

Maison des Pères Oblats

10188, 107me Rue

Edmonton, -:- Alberta.

6 Avril 1927

192

A Sa Grandeur

Monseigneur H. J. O'LEARY D.D.

Archevêque d'Edmonton.

Monseigneur:

Depuis mon arrivée à Edmonton, je me suis appliqué à préparer l'arrangement à conclure entre notre Province d'Alberta-Sask., et celle de St Pierre de New Westminster.

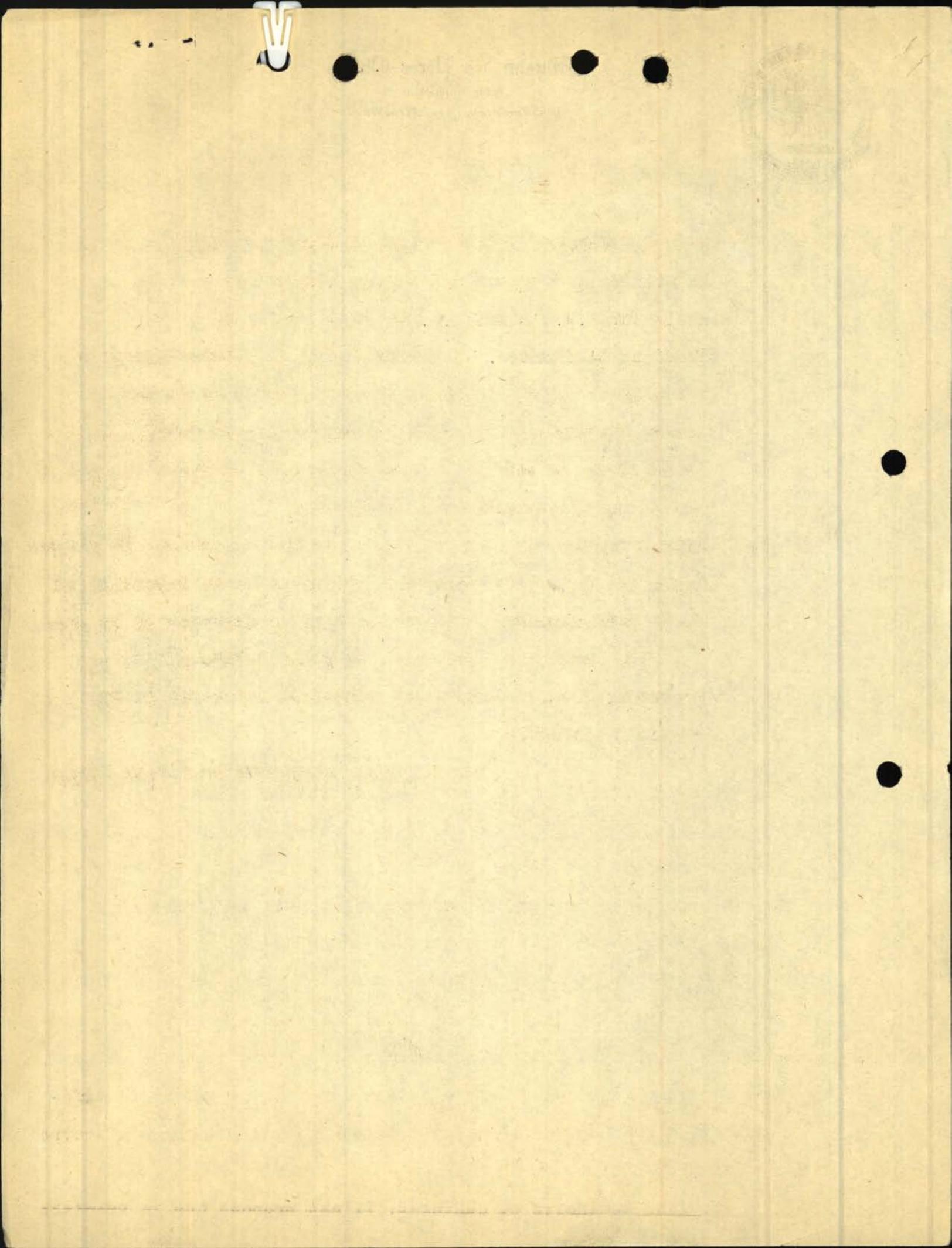
Je me suis rendu compte des désirs et des besoins de nos Pères, comme de ce que demande le bien des oeuvres en marche.

Enfin, dans une réunion de notre Conseil Provincial, nous avons à l'unanimité adopté les résolutions suivantes, qui ont aussi reçu l'approbation de notre Administration Générale:

1o Maison du Juniorat de St Jean. Cette Maison, avec toutes ses dépendances est cédée à la Province de St Pierre de New Westminster, à charge cependant pour elle, soit de l'acheter, soit de la louer, comme elle le jugera au mieux de ses intérêts.

2o Maison de St Joachim. Notre Province se réserve cette Maison, qui lui est nécessaire, pour réunir ses Pères actuellement dispersés dans la ville d'Edmonton, recevoir ses Pères de passage, avoir un local pour les retraites Générales, développer différentes branches de l'Administration Provinciale, comme l'oeuvre de presse etc.

3o. Grand Séminaire et Juniorat. Il est proposé que la Province





L. J. C. et M. I.

Maison des Pères Oblats

10188, 107me Rue

Edmonton, -:- Alberta.

192

de St Pierre, continue l'oeuvre du Grand Séminaire dans la
Maison de St Jean, notre Province continuant dans la Maison
de St Joachim l'oeuvre actuelle du Juniorat.

Ceci est évidemment temporaire, chaque Province tendant à
avoir son Juniorat particulier. La Province de St Pierre
pourra dans un avenir prochain construire, où Votre Grandeur
le désirera un édifice qui abritera soit le Grand Séminaire,
soit le Collège classique -Juniorat.

Nous espérons tous que cet arrangement rencontrera la pleine
approbation de Votre Grandeur et permettra la continuation
et le développement des oeuvres dans la concorde et la paix.

Vous priant, Monseigneur, de vouloir bien agréer les
humbles hommages de tous les nôtres et les bénir, je demeure,
De Votre Grandeur:

Le bien humble Serviteur en N.S. et M. Imm.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

St Mary's House - Roussel Str. Jersey.
Le 18 Août 1927

L.J.C. & M.I.

Rév. Père Beys O.M.I.
Provincial
Edmonton.

Révérend et bien aimé Père.

Je vous remercie de tout coeur de votre lettre du 19 Mars. Croyez bien que je regrette tout autant que vous les obstacles qui se sont opposés et s'opposent encore à mon retour dans la province avant la fin de notre année scolaire, mais vous savez bien que je n'y puis rien, et vous savez aussi pourquoi. Il m'est d'autant plus difficile de partir à l'époque que vous désirez, que depuis le mois de Mars le personnel du juniorat a été réduit au strict minimum par l'obéissance donnée à un père scolastique qui nous aidait ici. Je ne puis quitter le juniorat de Jersey avant le 7 Juillet. Tout ce que je puis vous promettre, c'est de faire mon possible pour obtenir de le quitter quelques jours avant. Je serai heureux si je puis trouver le moyen de m'embarquer fin Juillet et être à Edmonton pour le 15 Août, mais je ne puis encore vous en donner l'assurance. Croyez seulement que je ne perdrai pas de temps à des voyages d'agrément et que je partirai le plus tôt possible.

J'écris à Rome par le même courrier pour prier l'Adm. Générale de nommer un autre consulteur à ma place; pour être vrai, je dois vous dire que je suis très ennuyé d'être premier consulteur et retenu par force loin de la province. La fausse position où me met cette charge vis à vis des pères de la province et des autres membres du conseil ne peut durer plus longtemps; vous devez la faire cesser de quelque façon et expédier les affaires de la province, faire les changements jugés utiles, etc. avec ou sans moi, cela importe peu.

Je vous remercie de m'avoir communiqué la décision prise par l'Adm. Provinciale au sujet de l'abandon du juniorat Saint Jean et de la reprise de la maison St Joachim. Je n'aurais pas prévu que vous dussiez si tôt prendre une décision de cette importance, autrement je vous aurais dit ce que j'en pensais, mais puisque c'est chose faite, je n'ai plus rien à dire.

S'il est vrai, toutefois, que vous comptez sur moi pour la direction du futur juniorat, je me permettrai de vous soumettre quelques observations:

Le juniorat sera, dites vous, à St Joachim: Vous n'êtes pas, évidemment, sans avoir considéré toutes les difficultés qui s'opposeront au progrès et à la marche régulière de cette oeuvre dans le local qui va nous être donné. Je crois pour ma part, que ce n'est qu'à la dernière extrémité que nous devrions nous résigner à la mettre dans une situation défavorable de tous points.

Inutile que je vous rappelle toutes les objections soulevées jadis à bon droit contre l'établissement du scolasticat à St Joachim. Ces objections ne sont-elles pas encore plus fondées, s'il s'agit du juniorat? Vous voulez donc que notre pauvre petit groupe d'une trentaine d'enfants étouffe et se démoralise dans ce demi-quart de bloc où vous l'enserrez en pleine ville? Il me semble que cette seule difficulté de l'étroitesse du local et surtout de l'exiguité du terrain nous voue d'avance à un échec. Je crois en voir d'autres que vous voyez aussi bien que moi; c'est celles résultant de la cohabitation sous le même toit de la maison provinciale, de la cure de St Joachim et du Juniorat. Les locaux sont si peu favorablement disposés que nous n'aurons ni l'isolement, ni la liberté nécessaires, ni les moyens propres au maintien de la discipline. Je vous avoue, Mon Révérend Père, que je ne crois pas pouvoir partager votre idée sur ce point et me sens incapable de faire face aux difficultés que je prévois. Aussi je vous supplie de faire choix de quelque autre pour la direction de cette oeuvre; j'aiderai de mon mieux à en favoriser le succès, mais seulement comme professeur, si vous le voulez bien.

Voici d'un autre côté la proposition que je crois devoir vous faire et que je serais très heureux de voir faire, aussi tôt que vous le jugerez utile, l'objet d'une délibération du Conseil:

Dans l'hypothèse où nous devrions évacuer le Juniorat St Jean cette année, et où, par conséquent, la Province aurait à sa disposition la somme suffisante pour un nouvel établissement, je proposerais qu'on fasse le nécessaire pour le bâtir immédiatement au lieu qui serait choisi, et l'avoir prêt pour l'automne de l'année prochaine.

Comme il faut dans l'intervalle un logement provisoire, c'est Saint Albert, l'ancienne maison de campagne des scolastiques, qui me semble l'endroit le plus facile et le mieux adapté. Le bâtiment est assez peu confortable, je le reconnais; mais il y a un vaste terrain, il y règne le grand air, et nous y serons chez nous, ce qui est inappréciable. Je préfère cent fois les ennuis d'ordre matériel que nous pourrions y rencontrer à ceux bien autres autrement graves que je redoute à Saint Joachim. Que diriez vous de cette proposition et pensez vous qu'elle vaille la peine d'être discutée? J'attendrai avec l'impatience que vous pensez votre réponse à ce sujet.

Il va sans dire que je préférerais encore de beaucoup que l'arrangement avec la province anglaise ne prît effet que l'année prochaine, ce qui faciliterait beaucoup les choses pour le juniorat. Mais vous êtes pressés, je le comprends et n'insiste pas davantage. Je prie avec vous Dieu et la Mère Immaculée de nous aider à sortir de ces difficultés pour le bien de notre chère Province.

Votre bien dévoué et religieusement soumis
en N.S. & M.I.

A. Davidov

P.S. Auriez vous quelque moyen d'échanger quelque autre père en Athabaska pour la retraite de mon père? Je n'ai rien de prêt pour ce genre de travail, toutes mes notes sont utilisées et mon ton, et des loisirs en trouverai-je? Je n'y puis consacrer que mes veilles, vous ne le voudriez pas; arriverai donc nécessairement non préparé et si que j'arriverai vous imaginez le travail qui m'attend.

J'attends votre réponse avant de vous proposer les lieux que je désignerais pour le juniorat. Je voudrais aussi que vous sachiez que le scolasticat de St Joachim n'est pas un projet de longue durée, mais un projet de longue durée. Je voudrais aussi que vous sachiez que le scolasticat de St Joachim n'est pas un projet de longue durée, mais un projet de longue durée.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY'S TELEGRAPH



TELEGRAM

PHONE 1112

All Messages are received by this Company for transmission, subject to the terms and conditions printed on their Blank Form No. 2, which terms and conditions have been agreed to by the sender of the following message. This is an unrepeated message, and is delivered by request of the sender under these conditions.

J. McMILLAN, General Manager of Telegraphs, Montreal.

18.CR.XU.

10 VIA MARCONI APRIL 21 1927

JERSEY.

LCO.FATHER BEYS,

10188 107TH EDMONTON.

SAIL END JUNE DARIDON.

13

642AM 21

TE. CR. 10. 70 VIA MARCONI APRIL 27 1927

NEW JERSEY.

LOC. FATHER BEYS.

10788 TOTTENHAM

DATE: END JUNE 1910.

ENCL. 21

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

L. J. C.

et
M. S.

Gravelbourg, le 4 mai 1927.

Au Révérend Père J. B. Beyer O.M.S.
Provincial des Oblats en Alberta.

Révérend Père Provincial,

Le révérend père J. Magnan m'avait écrit et il m'a parlé aujourd'hui. Dans sa conversation comme dans sa lettre, il dit qu'il s'oppose "dans la mesure du possible" à mon départ. Je ne pensais pas, en venant ici, devenir si tôt un sujet de division entre deux amis. Si j'avais un souhait à formuler, c'est qu'on me laisserait ici pour l'enseignement du dogme, la direction des religieux. Au cas, pourtant, où l'on me signifierait que

je dois partir, je suivrai l'obéissance plutôt
que mes goûts.

En marge de cette question d'obéissance,
parlons de nouvelles. Le père Guy est arrivé,
hier soir, il sera supérieur et économiste, le père
Paradis est nommé premier assesseur et le père
reprend sa place de second assistant. Le frère
Spence, arrivé d'Ottawa, devient préfet de
récréation. — On dit qu'il a neigé à Ed-
monton, ici il pleut; les chemins sont affreux.
pour se rendre même un jardin il faut patan-
ger dans la boue. Monsieur Bourgeois, cul-
tivateur, disait aujourd'hui que c'est déjà un
peu tard mais non beaucoup pour les semences. Il
y a quelques années, on sème en juin et l'on eut
la plus belle des récoltes.

Agréez l'expression de mes sentiments af-
fectueux et croyez-moi, riverend père provincial,

Votre bien obligé en J. M.

Louis Simard O.M.S.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71. 220



L. J. C. et M. I.

Convent St-Jean

8406, 91me Rue

Edmonton, -:- Alberta.

July 19th

1927

Reverend Father Provincial
and RR.FF.Asseseors.

I. The members of the Council of administration, unable to meet, are of the opinion that it is advisable to build a new chicken-coop, and that lumber from the old stable should be used as much as possible.

Reasons:

1. Having about 200 chickens would be a financial asset; they would furnish eggs and meat. We have no farm produce to rely upon. Eggs could be given the students two or three times a week.
2. The old stable now used as a chicken-coop does not suit the purpose. Besides it needs repairs, changes and paint.
3. We have at present lay-brothers who can do lot in tearing down the old building and in erecting the new one. A carpenter would be required for one week.
4. We are of the opinion that this building should be put up now instead of next spring, so that we might have the financial help this year.

II. Plan submitted for chicken-coop.

A building should be erected for 200 chickens, 60 by 20 feet, double boards inside and out with paper between (so that no stove be required). As rubber paper is less affected by the sun than tar paper, we suggest that the roof be covered with rubber paper. We suggest that boards be placed right under the roof, that between these boards and the ceiling shavings be placed as also between the boards of the walls, at least on the north side. we believe this is better than straw which is a nest for vermin. As these shavings are to be packed down tight and all holes blocked, we believe there will be no danger of mice.

we suggest a cement foundation (one foot deep by six inches wide) under the walls, with another strip running lengthwise in the center.

```
#####
##                                     ##
##                                     ##
#####
##                                     ##
##                                     ##
#####
```

III. We think that the only shiplap is required for the inside and club-board for the outside. We believe that the old stable will afford all the lumber required for the rough work. The windows -celluloid windows-, with transoms for ventilation, would be preferable.

Paint, nails etc will be required.

The whole building ought not to cost \$500.00

GENCO BOND

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220



Organe des Catholiques de langue française de
l'Ouest Canadien

Prince-Albert, Sask., 14 août 1927

Et de trois, mon cher Henri!

J'espère que les réponses des autres seront identiques aux trois premières. Je n'y compte pas trop, car ce serait trop beau. Tout de même, il faut en discuter encore quelques-uns.

Ne va pas trop vite, mon cher Henri. Procède tranquillement pour ce qui est surtout des lectures spirituelles et des prières. On pourrait arriver à ces dernières dans quelques mois, lorsque les autres auraient eu le temps d'apprendre le "Notre Père, le Je vous salue, Marie, etc."; mais si il en soit décidé ainsi dès le début et qu'on fasse la mentalité à tous les élèves. Il faut soulever le moins de commotions possible. Quant aux avis affichés un peu partout, au règlement etc., il serait à souhaiter que tout cela fût bilingue dès la rentrée.

Encore une fois, sois patient, sois prudent tout en étant ferme. Chacune de ces mesures de justice sera rapportée à Mgr, et aucune ne sera approuvée par le conseil sans que là tout au fond il ne faille renverser bon nombre d'obstacles, d'oppositions tenaces. Sois et prends ton courage à deux mains. Tu seras en butte à bien des ennemis, à des soupçons de chauvinisme, à de faux rapports aux auto-

rites, à de rudes persécutions peut-être. Rien de tout cela ne t'ébranlera, je le sais; mais il ne faudrait pas que par trop de hâte, tu te fasses la réputation d'un intransigeant, d'un patriote étroit et fin ainsi tu diminues ton influence auprès des esprits droits et non jaloux. Pour ma part j'ai toujours eu beaucoup d'estime pour le Père Schmechel; je crois sincèrement à sa largeur de vues, à son amour de la justice. Ne penses-tu pas qu'il serait bon de lui soumettre préalablement toutes les mesures avant de les proposer au conseil. Et mérite cette marque de confiance. Et tu dira son opinion, sa façon de comprendre les choses, l'opposition à laquelle tu te dois attendre, les moyens même à prendre pour contourner les difficultés. La position privilégiée que nous occupons maintenant au Jura et le nombre des élèves de langue française, nous autoriseraient sans doute à agir sans ménagements, mais qu'y gagnerions-nous? Sachons de ne rien sacrifier sans pour cela aigrir les esprits et monter les gens contre nous. C'est dur parfois d'avoir à ménager tant de susceptibilités. Si nous étions au lendemain même de l'annonce de la division des provinces, il est tout probable que je serais partisan d'une politique plus offensive; mais quand on a laissé languir les choses si longtemps et qu'on nous laisse peser dessus tout l'odieux de certaines situations tranchées qui pourtant s'imposent, je me dis: "Essayons d'être d'assez bonne composition"! D'ailleurs, c'est la dernière année de cette œuvre hybride, anormale, non viable, mort-né, et autant nous séparer bons amis. — Bonjour à la petite sœur qui doit bien être un peu la même et encore une fois veille sur ta santé; Attache de te reposer réellement. Tu as une dure année devant toi. A toi tout mon cœur comme toujours en Jésus et Marie.

D. Paulois O.M.I.

rappelle - t'en au souvenir du Père Schmechel.
 Petite femme. chose au Père Valère et au Martin.



L.J.C.
M.I.

Muscowequan Indian Residential School

Lestock, Sask.

Rev. Père J. B. Beys O.M.I. Prov.
Edmonton Alta

Révérénd et bien cher Père.

L'après les ordres de
mon Rev. Père Provincial du Manitoba
je dois me rendre à vos ordres
vers la fin du mois d'avis.

Pourriez vous s'il vous plaît mon
Rev. Père me déterminer un peu
le genre de travail que je suis
destiné à faire bientôt, je sais que
je vais au fermierat c'est tout ce
que je sais - Je pars bientôt pour
ma retraite à St. Boniface,

Espérant vous voir bientôt je
suis, vôtre très respectueux

Dep. Paradis
père O.M.I.

High School Residential School

British Columbia



[Faint, illegible handwriting]

T BOND GREAT W
ADA MADE IN

[Faint, illegible handwriting]

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

Scott S ask Can

Aug 31-1927

Dear father Beys

Dear friend

I wrote
to father Schnerch some week or two ago concerning
a young teacher who would like to be employed
in one of our colleges as professor. I wrote to
father Schnerch concerning him but did not get
an answer I expect that he is on a trip
somewhere.

Now if you should need a professor at St John's
Juniorate yet. this man would be capable of
teaching almost any line or class in the Juniorate.
his wages would as he desires be about 75 a
month and board. He is a very religious young
man and of very good character.

Should you need him as professor please let me know
so immediately.

from your obed. subj. Rev. father

Joseph Boening.

Best wishes to father Naessens.

P.S. I absolutely guarantee you he has the necessary talent
and education for a college professor.

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

Scott Sask Can
Sept 10-1927

Rev. Father Beys D.M.I.

Dear friend

I received
your letter stating your need for a professor.
But I am sorry to say that the man I
have in view will not consider working for
\$40 a month. He is nowise obliged to teach as he
is holding a first class certificate for common
schools for Saskatchewan. He has made an
eight years course in college, ^{in Germany} and is perfectly able to
teach mathematics. He also has perfect mastery
over English and French language. Another reason
I tried to get him to one of our colleges was.

that he will very probably be an aspirant
to the priesthood later on.

now I think the least he would teach for
would be \$75 a month and board.

Should you consider to engage him at this
rate let me know and I will tell you
immediately when he will come -
yours in Christ et. m. J.

Joseph Boening

Scott
Sask.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220



L. J. C. et M. I.

Juniorat St-Jean

8406, 91me Rue

Edmonton, -:- Alberta.

Le 28 Nov. 1927 192

R. P. Beys O. M. I.

Provincial

Révérénd et Bien aimé Père

A une réunion du 24 courant, le Conseil du Juniorat a été unanime à reconnaître qu'il y avait lieu d'augmenter le salaire des Soeurs attachées au service de la maison.

Le conseil propose que ce salaire soit porté à quinze piastres par mois pour chaque soeur et soumet respectueusement cette proposition au jugement et à la décision de l'Administration Provinciale.

Agréez, Mon Révérend Père,
mes sentiments de religieux respect
et de filiale obéissance en N.S. & M.I.

Thos. Schuerch O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA

ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

27-11th Street

Saskatoon, Sask

May 1/28

Provincial House

Oblate Fathers

10188-107th St.

Edmonton

Dear Father

Today I have received a letter from the Lawyers Casselman & Dume, threatening to take proceedings through the Court for the payment of an account for my son Laurence while at St. John's Junorate, and wish to state I cannot see any possibility of my paying anything during the present year, I am willing to pay the Balance of his third year at the Junorate, because we sent him of our own accord, but the last 2 years afterwards, we were persuaded to send him back. after we assured the Superior we could not pay.

When we left Edmonton to come to Saskatoon we got here with practically nothing, and had to start house again in a very humble way, and we have been paying monthly payments for furnishings &c ever since, and will not be finished these payments until the end of this year and cannot possibly pay anything off the account before then. If you allow your lawyers to take this matter to Court, I don't know what we will do, as our furniture will be claimed by the furniture company and our home lost and family scattered.

We thought we were doing a good and charitable deed in sending our son to study for the Priesthood but it looks as though this worry of paying this account is going to be my end.

I wrote to the Archbishop a little while ago, stating fully the conditions and circumstance, and he assured me you would not take proceedings, but said our son would pay according to his ability to work, but his work and pay has been and is of the poorest kind.

Trusting to have your further consideration in this matter

yours truly G. H. Fredericks

ADAM

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	71.220



L. J. C. et M. I.

St-John's Juniorate

8406, 91st St.

Edmonton -- Alta.

Le 19 Avril 1928 192

Rév. P. Beys O.M.I.

Provincial

Révérend et Bien-aimé Père

Je crois utile de vous signaler le fait suivant:

Le Cercle Jeanne D'Arc, de la paroisse St Joachim, organise chaque année un concours de Français pour les écoles et institutions de la Province où s'enseigne cette langue. Cette année comme les autres, le Juniorate a été invité à y prendre part par avis adressé au Supérieur de la maison quelques semaines avant le concours; c-à dire il y a environ dix jours. Le R.P. Supérieur, sans y attacher plus d'importance, étant d'ailleurs assez peu au courant de la chose, l'a remis au R.P. Routhier. Or il est arrivé ceci: c'est que seuls les ^{professeurs} ~~R.P.~~ canadiens français ont été notifiés de la chose et ont préparé leurs élèves à ce concours. On a jugé inutile de consulter les autres; pour ma part, je fais le cours de français pour les belles-lettres et la rhétorique; le P. Routhier organise ce concours sans m'en dire un seul mot.

Sans attacher à cette manière de faire plus d'importance qu'elle mérite, je la crois cependant très significative, et révélatrice d'un certain état d'esprit qui est loin d'être une bonne note pour notre maison, laquelle pouvait compter, au moins il le semblait, sur l'action commune de tout l'élément français. C'est pourquoi j'en prends bonne note pour l'avenir et me permets de vous en faire part.

Il était d'autant plus utile de s'entendre au sujet de ce concours que la manière même dont il se fait, les conditions exigées, pouvaient donner lieu à discussion. Je ne pense pas pour ma part que nous devions y figurer, car je ne crois pas que nous en sortions avec honneur. L'année prochaine, on pourrait le faire après que la chose aurait été mûrement examinée. Il faut bien se dire que nous n'avons aucune représentation dans le jury, soit pour le choix des sujets, soit pour la correction des compositions, et que les devoirs faits au juniorat seront examinés par les personnes de la ville supposées les plus versées dans la langue française: professeurs d'université, du Collège des PPJésuites, etc. Est-il bien opportun qu'ils dissèquent la prose de nos éphèbes canadiens français? Je réponds pour cette année, NON.

De plus l'une des épreuves du concours comporte la rédaction d'une petite histoire de l'institution à laquelle appartient l'élève. J'objecte, pour ma part, à un pareil sujet, où paraissent inévitablement les noms de personnes ayant pris part au développement de ces institutions. Pareil sujet ne peut qu'être traité d'une manière assez maladroite, quelquefois ridicule, prêter à la risée des correcteurs; et je puis vous en dire quelque chose, ayant été plusieurs années du nombre des correcteurs du concours Jeanne d'Arc.

Quoiqu'il en soit, je regrette surtout l'exclusivisme dont a fait preuve le P. Routhier au sujet de ce concours, quoique il n'y ait peut-être pas pensé; en ce cas il faut déplorer cette absence.

Je répète encore, pour conclure, que pour cette année, notre juniorat n'a rien à gagner à prendre part à ce concours.

Bien respectueusement à vous en N.S. & M.I.

A. Davison

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71,220



L. J. C. et M. I.

Juniorat St-Jean

8406, 91me Rue

Edmonton, -:- Alberta.

Le 13 juillet 1928.

Rev. Père Beys. O.M.I.
Provincial

Révérend Père

Je viens vous demander l'autorisation
d'acheter pour la chapelle du juniorat
une statue de Ste Thérèse de Lisieux. Je
me suis proposé de l'avoir en un cadre
blanc, et elle pourrait bien coûter
une certaine de piastres; la somme
toute entière sera fournie par des
bienfaiteurs ou amis de notre œuvre.

Je vous avais parlé il y
a quelques mois de mon desir de
conserver une partie de nos revenus
personnels et l'entretien de la bibliothèque du
juniorat et de notre service de projections,
ces revenus sont de deux mille à trois mille
francs. Si vous croyez pouvoir m'autoriser
à faire de cet argent l'emploi que je

désire, je serais très heureux que vous
m'en donniez la permission écrite.

Nous avons prévu pour ^{réparations} & ^{au} jussif
les dépenses suivantes.

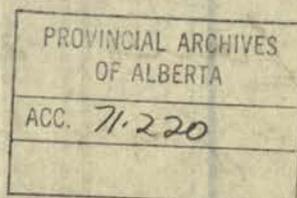
Achat de peinture pour les dépendances à la galerie, les puits, etc.	150.00.
Goudronnage de la toiture	200.00.
Réparation au portique, inscription etc.	50.00.
	<hr/> 400.00

Nous demandons, si la chose est possible,
que la province prit à sa charge le goudronnage
de la toiture, comme elle l'a fait depuis que
le bâtiment existe.

Nous prions communément ces
réparations après la retraite, si vous n'y avez
pas d'objections.

Croyez, Rev. Père, à mes
sentiments de très haute estime
et vous serai très reconnaissant

A. D. J. J.





SCOLASTICAT DU SACRÉ-COEUR

Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

LEBRET, Sask. 20 Août 1928 192...

Rév. Père J.B. Beys O.M.I. Provincial

Edmonton, Alta.

Révèrend et bien cher Père,

Je viens de recevoir votre lettre du 17 courant. Conformément à vos instructions appuyées par l'administration générale, je vais vous envoyer les Frères Bussièrès, Forcade et Godbout. Ils vous arriveront à Edmonton, au plus tard, Mardi matin, le 29 courant, par le C.N.R.

Au sujet des Frères Forcade et Godbout, je n'ai pas encore reçu de l'Administration Générale, leur appel aux vœux perpétuels (pour le 8^e septembre. Si vous ne l'avez pas encore reçu vous-même directement, il ne saurait tarder; car j'ai reçu les autres appels, depuis assez longtemps.

Habituellement, lorsque nous proposons nos scolastiques pour les vœux perpétuels, nous les proposons également pour la tonsure et les ordres mineurs, vu qu'ils sont en théologie, et même en seconde année.

Or cette année-ci, nous avons oublié de faire cette dernière proposition; oubli que nous avons réparé à l'unanimité, dans notre dernier Conseil de Direction, et dont je vous envoie le résultat par les présentes. Il reste donc à votre Conseil d'approuver cette proposition et de l'envoyer à l'administration générale, pour ce qui concerne les Frères Forcade et Godbout.

Votre religieusement dévoué en N.S. & M.I.

F. Blanchin
j. r. s. !



LEBBET 20 AOUT 1922

Rév. Père J. U. Baye O.M.I. Provincial

Edmonton, Alta.

Répond et bien cher frère,

Je viens de recevoir votre lettre du 17 courant. Conformément à vos
 instructions approuvées par l'Administration Générale, je vais vous en-
 voyer les lettres énumérées, l'ordre et l'heure. Ils vous arriveront à
 Edmonton, au plus tard, lundi matin, le 29 courant, par le C.N.R.
 Au sujet des frères Morand et Gohout, je n'ai pas encore reçu
 de l'Administration Générale, leur avis aux vœux perpétuels pour le
 8 septembre. Si vous ne l'avez pas encore reçu vous-même directement, il
 ne saurait tarder; car j'ai reçu les lettres écrites, depuis assez longtemps.
 Habituellement, lorsque nous proposons nos associations pour les
 vœux perpétuels, nous les proposons ordinairement par le Canada et les
 autres missions, vu qu'ils sont en théologie, et même en seconde année.
 Et cette année-ci, nous avons eu l'idée de faire cette dernière propo-
 sition; mais que nous avons reporté à l'année prochaine, dans notre dernier
 conseil de direction, le fait de vous envoie le résultat par les pro-
 tes. Il reste donc à votre conseil d'approuver cette proposition et de
 l'envoyer à l'Administration Générale, pour ce qui concerne les frères
 Morand et Gohout.

Votre religieux dévoué en N.S.A.M.I.

SCOLASTICAT DU SACRE-COEUR
 1000 - 1010 - 1020 - 1030 - 1040 - 1050 - 1060 - 1070 - 1080 - 1090 - 1100

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
VCC. 71.220



Juniorat St-Jean

8406, 91^{me} Rue

Edmonton -- Alta.

C. J. C. et M. I.

Le 27 Sept. 1928 192

Rév. Père Beys O.M.I.
Provincial

Mon Révérend Père

Vous trouverez ci-inclus une lettre du P. Simon au Fr. Antoine. Je vous l'envoie avec ce qui l'accompagne.

Je tiens à vous déclarer une fois de plus que le Frère Antoine nous est absolument nécessaire et que nous ne pouvons nous passer de ses services tant qu'il n'aura pas été remplacé par un ingénieur diplômé, tel que l'exigent les lois provinciales, pour le fonctionnement de notre buanderie et de nos appareils de chauffage.

Bien respectueusement à vous
en N.S. & M.I.

A. Jarvi



L.J.C. & M.I.

Juniorat St-Jean

8406, 91me Rue

Edmonton -- Alta.

Le 24. Nov. 1928.

Rev. P. Provincial
Edmonton.

Très Rev. Père:

Vous êtes cordialement
invité au dîner donné à l'occasion
de la fête patronale du Rev. P. Supérieur,
le Vendredi 30 Nov. à 6 h., ainsi
qu'à la séance récréative organisée
en son honneur par les junioristes le
même soir à 8 h.

Daigues recevoir mes sentiments dévoués
C. M. J. M. S.

Ch. Devic

1924-1925

1924-1925

1924-1925



1924-1925

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

sinistre résolution d'aider
de mon mieux mon
meilleur. Quel en est sort, et
de travailler à faire pour
me quelques personnes
après mon fidèle de religieux,
veritez un aide de vos
prières et avoir en je
me souviendrai par de
mon côté.

Je n'aurais pas la
doute de vos retraites, il est
probable que je ferai la même
avant mon départ d'une
une de vos maisons de
La Prov. du Nord.

Si bientôt je l'espère
et royalement un document de
placé obligeamment M. S. A. M.,
A. Davison

La Bourboule. 29 Mai 1930
A. S. C.
A. M. I.

Révérénd et cher Père Provincial

Pour dissiper l'impression
pessimiste qui a pu vous
causer ma dernière lettre, je
viens vous dire que cela va
mieux; je ne suis pas
encore guéri, mais espère
l'être sous peu, grâce
à une bonne cure thermalique
de La Bourboule dont je
mets le traitement depuis
dix jours, sur l'avis d'un
médecin. Cette cure a

été très mérité, très violente
et si, vous le comprenez,
causer du dégât qui s'est
maintenant réparé. Il n'est
tout impossible de me
mettre en route sans peine
de me voir condamner à
des semaines de l'hôpital
après un si voyage qu'on
est un supplice.

J'espère pouvoir partir
avec vous de juillet, mais
à quel bon vous en donner
l'assurance après la
déception que je vous ai
causée. Mieux vaut donc

que je vous assure de toute
ma bonne volonté pour
guérir vite et me mettre
en chemin le plus tôt possi-
ble, car le long désolément
que je suis une fois
il est une tâche de retrouver
le travail dans la vie de
communauté.

J'espère que lorsque vous
verrez, vous aurez fait de
d'un supérieur pour le
juniorat. Je vous ai dit mon
sentiment une fois, au
sujet de mon maintien
dans cette maison, si n'y
reviens pas et vous assure
de nouveau de ma



L. J. C. et M. I.

Juniorat St.-Jean

8406 - 91me Rue.

Edmonton -- Alta.

Le 27 Avril 1930 192

Rév. Père U. Langlois O.M.I.
Provincial

Révérend et cher Père Provincial

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait remettre au moment de votre départ. Les circulaires ont été expédiées deux jours après; nous en avons adressé un exemplaire à chaque père de la Province, sauf les bons vieux de Saint Albert; de sorte qu'il vous sera facile d'en tenir la liste.

J'ai communiqué aujourd'hui votre désir au Frère Baril. Ce frère reconnaît sans ambages ce qu'il a fait savoir au R. P. Blanchin avant son départ de Lebret et m'a déclaré que son intention bien arrêtée était de ne pas renouveler ses vœux.

Quant à prendre congé dans sa famille en attendant l'expiration de ses vœux, il n'en a aucun désir, au moins pour le moment. Ses parents ont l'intention de vendre leur terre et de s'établir en ville; il ne voit pas de quel secours il pourrait leur être maintenant que les semences sont faites. Il désirerait rester avec nous en attendant l'expiration de ses vœux, ou du moins qu'il voie de quel côté diriger ses pas pour n'être à charge à personne.

Pour ma part, je n'ai aucune objection à ce qu'il reste au juniorat et nous aide de son mieux en attendant son départ. Nous n'avons eu qu'à nous louer de son esprit et de sa conduite, et d'un autre côté, il nous rend d'appréciables services. Il occupe son temps partie à des travaux de reliure, partie à la surveillance de nos junioristes. Il est très fidèle aux exercices, très discret; etc. Nous ne voyons rien qui motive son départ anticipé. Je vous demande donc qu'il puisse rester au juniorat si vous n'avez pas d'inconvénients. Quoiqu'il en soit, vous le verrez à votre retour et déciderez.....

Je viens maintenant vous exposer une fois de plus la grande pitié de notre cher Juniorat Saint-Jean. Si je le fais, c'est parce que je sais combien vous vous intéressez à cette oeuvre et que vous êtes prêt à tenter l'impossible pour qu'elle vive.

La question du recrutement de nos élèves ne nous préoccupe pas beaucoup; le travail déjà fait par le Père Routhier, lequel doit encore s'intensifier cette année, nous rassure suffisamment sur l'avenir.

Comme plaie d'argent n'est pas mortelle, nos ressources actuelles, assez précaires pour tant de raisons que vous savez, ne nous soucient pas outre mesure. ~~XXXXXXXX~~ Ma grande inquiétude, c'est notre corps professoral. Ici, il faut bien nous rendre à la triste réalité; nous sommes, pour ce qui regarde notre enseignement, dans la pénurie la plus lamentable; et il faut bien l'envisager, l'avenir de l'oeuvre est en jeu.

Cette année, toute une classe de 27 élèves a été la victime de cet état de choses et nous devons employer tous nos efforts pour atténuer quelque peu le mal déjà causé.

de l'Oeuvre si nécessaire du Juniorat. Je suggérerais en ce cas, et si on ne peut trouver d'autres moyens, que les Pères Forcade et Langevin soient rappelés du scolasticat et viennent nous donner une année de leur temps, en attendant des temps meilleurs. Je sais que cela est très ennuyeux, mais comment faire?? Si vous deviez prolonger quelque peu votre séjour dans l'Est, un mot de vous sur ce sujet me ferait plaisir.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY'S TELEGRAPH



TELEGRAM

PHONE 1112

All Messages are received by this Company for transmission, subject to the terms and conditions printed on their Blank Form No. 2, which terms and conditions have been agreed to by the sender of the following message. This is an unrepeated message, and is delivered by request of the sender under these conditions.

J. McMILLAN, General Manager of Telegraphs, Montreal.

STANDARD TIME.

CRA419 34 NL

HIGHLANDS QUE SEPT 11 1929

REV PERE BRIS

9916 110 ST EDMONTON ALTA

JE RECOIS VOTRE COPIE DE LETTRE CONTREDISANT PELAS DEPECHE
 DEJA RECUE INUTILE D'INSISTER REMARQUEZ QUON VOUS PERMET DE
 GARDER A EDMONTON QUELQUES SCOLASTIQUES POUR ENSEIGNER A
 CONDITION QUE LEUR ANNEE SCOLAIRE NE COMPTE PAS

GUILLAUME CHARLEBOIS

906 P

462

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY TELEGRAMS

TELEGRAM



NOV 19 11 30 AM

Faint, mostly illegible text, possibly a telegram message or header information.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	71.220

Révérénd Père Provincial,
Edmonton, Alberta.

Révérénd et bien Cher Père Provincial:

Lors de votre passage par Delmas, vous m'aviez demandé de consigner par écrit les principales suggestions que je pourrais avoir à faire pour améliorer si possible nos conditions au juniorat. Comme je vous l'ai dit, l'esprit a été bon pendant presque toute l'année, excellent vers la fin, et les études ont fait du progrès. Le programme imposé par l'affiliation stimule les professeurs aussi bien que les élèves. J'ai moi-même beaucoup de regret de savoir que le départ de Monsieur l'Abbé Gagnon est décidé. Nous y perdons un excellent professeur et un bon formateur et je ne vois pas du tout qui pourra le remplacer pour cette année prochaine dans les classes de Belles Lettres et Rhétorique. Il n'y aurait que le Père Supérieur et sa charge l'oblige trop souvent à s'absenter pour que les élèves n'en souffrent considérablement. Je désirerais qu'on le gardât.

Quand vous avez fait le vote canonique du juniorat, nous vous avons demandé que soit écrit un règlement qui nous servirait de direction et de norme et au cas de changement dans l'administration de la maison empêcherait sans doute beaucoup d'essais funestes aux traditions et à une saine pédagogie, dont pourrait nous préserver l'expérience du supérieur actuel. Ce règlement, nous l'attendons toujours, nous le réclamons à coups de critiques parfois malveillantes, nous l'apportons de tous vos vœux. Scripta manent. Ils contribuent bien plus qu'un discours à établir une tradition, fruit d'une longue expérience et à asseoir la base morale dont doit vivre toute maison, à plus forte raison une maison d'éducation.

Je vois très important de recevoir au moins un journal français quotidien de l'est. Autrefois nous avions le devoir qui a été supprimé et il ne nous reste presque aucun autre mode de communication avec Québec dont nous ne devons pas trop nous éloigner.

Je n'ai jamais vu qui formait partie du conseil des études ou de la discipline et il serait important aussi de préciser quelles sont les attributions ou les limites des pouvoirs échaux à ces deux conseils. Nous avons une réunion presque tous les mois avant la lecture publique des notes et nous discutons questions de discipline ou d'études, mais comme vous étiez présents, je ne vois pas que ce soient les conseils dont parlent le Directoire des juniorat. Dans les collèges, il y a un préfet de discipline et un des études; il y aurait, je crois de sérieux avantages à nommer un préfet des études, car si le supérieur doit s'occuper de tous les détails des études, aussi bien qu'il de la direction individuelle des enfants,

il oubliera beaucoup on devra retarder l'incision de points importants dont souffrira l'émulation qui doit exister dans les études - Tous les professeurs, sauf le P. Devic, m'ont aussi demandé à plusieurs reprises de plaider pour que le préfet de discipline ait contrôle entier sur la discipline accordant même les permissions d'aller en ville. C'est ce qui se fait dans les collèges du Canada partout. Cela empêcherait les conflits de permissions ou de directions disciplinaires.

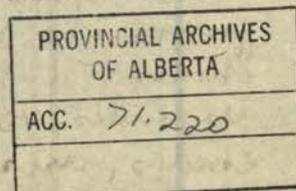
Nous n'avons jamais eu au juniorat d'autre stimulant pour les études ou la bonne conduite que les croix. Il serait important, me semble-t-il d'avoir des prix à la fin de l'année. Une trentaine de prix ne ferait que du bien en encourageant les élèves.

Je désirerais, et comme notre maison est française, je crois qu'il est de toute convenance de célébrer la fête de Dollard par un congé et des démonstrations. J'ai l'impression que le P. Supérieur n'aime pas la manifestation de notre esprit national.

Voilà mes observations. Je les fais sans grand espoir de changement et en vous avouant que si j'écouvais mes sentiments, je ne retournerais pas au juniorat cette année, me sentant fatigué, craignant sérieusement de devenir blasé. Je prévois qu'on me chargera de nouveau de l'enseignement de la théologie et je m'en crois incapable, n'étant pas dans une atmosphère où je puisse m'y consacrer. J'avais l'année dernière la direction de plus de la moitié des élèves: c'est là que je trouve un peu de consolation. La présence d'un si grand nombre de scolastiques canadiens m'effraie avec le P. Davidson comme supérieur; il m'est impossible d'espérer que ce ira bien et je déteste mon rôle d'intermédiaire entre ces deux mentalités au point que je vous demande de me décharger de ma position d'assesseur. ^{si vous n'y voyez pas d'inconvénient} ~~un~~ ^{si possible} ~~je~~ ^{je} ~~préfère~~ ^{préfère} d'arriver le dira, mais malgré tout.

Veuillez croire, cher Père, à mon désir de bien faire

Henri Roussier om



9 Mai 1929

MONSIEUR PAUL SUZOR
CONSUL DE FRANCE
VANCOUVER B.C.

MONSIEUR LE CONSUL:

Je viens de recevoir, par l'entremise de
notre si sympathique Vice-Consul les deux volumes de prix que
la France nous envoie.

Je vous remercie, Monsieur le Consul et par vous je remercie le
Gouvernement de ma chère Patrie, de ce délicat hommage.

Ce sont les Oblats qui par leurs collèges et leurs oeuvres de
presse ont soutenu et développé l'influence Française en dehors
de la Province de Québec.

Sans doute nous travaillons pour accomplir le devoir; mais il nous
est bien doux de voir notre oeuvre appréciée par le Gouvernement
Français.

Veillez agréer, Monsieur le Consul, l'hommage de mon reconnaiss
sant dévouement.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT DE FRANCE

DANS

L'OUEST-CANADIEN

(Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan,

Yukon, Mackenzie)

VANCOUVER, LE 30 avril 1929.

Révérend Père Bèze, O.M.I.
Supérieur Provincial,
Edmonton, Alta,

Mon Révérend Père,

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de vous envoyer, par l'entremise de M. P. Jenvrin, notre Agent Consulaire dans votre ville, deux volumes de prix, qui vous seront remis au nom du Gouvernement français, pour être destinés à récompenser les efforts de votre meilleur étudiant pour le français dans chacun des juniorats St. Jean à Edmonton et LeBret en Saskatchewan. Je saisis cette occasion de vous dire toute mon appréciation du soin que vous apportez, ainsi que vos collaborateurs à l'extension de l'enseignement de notre langue dans votre Province.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Consul de France,

P. Juvon

C. Holbeck
9388 E. Sparrow
St. Paul

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71220

Shell King.
Sask.

Cher. Rev. P. Provincial.

Le 19 Avril. 19.29.

Permettez moi, si il vous plait de consacrer quelques instant avec vous afin de vous donner de mes nouvelle. qui sont assez bonne.

Bien je suis venu about de me rendre chez mes parent une fois. ha ha. Je lais aint tous trouve en bonne santes. Tel que Mons. Curé Morneau. mais il n'est pas bien content contre les Oblats. Car ils ont voulu lui enlever sa paroisse, mais ^{je}tais bientôt lui faire revenir cette amitie qui il possedait au paravant.

J'ai aussi à vous dire que j'ai passé un beau sejour à M. Bathford avec le Bon Pere Lebrun qui ma offert son hospitalite. Car dans le restaurant ou j'etais le monde buvais. C'etait vraiment dangereux pour moi.

En vous remerciant des quelques piastres que vous m'avez donnee et qui mon rendu chez mes parents. De votre Junioriste Albert Poirier.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220



L. J. C. et M. I.

Juniorat St-Jean

8406, 91me Rue

Edmonton -- Alta.

Le 4 avril 1929

Rev. P. Beys
Prov.

Révérend Père.

Je vous renets ci-joints
la lettre du R. P. Blane et le
document. En votre absence,
j'ai transmis au R. P. Blane
ce que m'a répondu le P. Blanking
et qui est en résumé ceci: "Les
signatures sont authentiques,
mais elles ne font que justifier
de l'authenticité de la requête des
Pères Allemands, sans y donner
aucune approbation."

Quant à moi, je n'y vois pas
plus clair qu'auparavant.

Respectueusement vôtre
en N. S. et M. I.

A. Devision

VIGOR BOND

MADE IN CANADA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

Hôpital Général
Edmonton 13 juin 1930

Révérend Père U. Langlois O.M.I.
Sup. Prov.

Mon révérend Père,
Tel que promis, je vous
adresse la copie du rapport pathologique pour
le spécimen envoyé au laboratoire provincial
après l'opération du Révérend Père Davidou.
Vous constaterez avec bonheur que la tumeur
n'est pas de nature maligne.
Le bon malade est aujourd'hui beaucoup
moins souffrant; il est très reconnaissant
des prières qui se font à ses intentions.
Vous assurant de ma profonde gra-
titude, je suis mon révérend Père
Vôtre très humblement dévoué en
N. S.
Louis A.M. Poutemanville.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71,220

Ponteix Sask.

Août 4. 1930.

Rév. P. U. Langlois
Edmonton Alta.

Mon Rév. Père;

J'ai retardé un peu pour vous répondre parce que j'ai entrepris les démarches afin de trouver l'aide nécessaire pour l'admission de mon "Uald" au junior. Je suis allée au presbytère et là M^r. l'Abbé Antoine Poirier m'a promis dit qu'il souscrirait \$50.⁰⁰. Pour Isaac c'est impossible car il a déjà 5 enfants et l'hiver dernier il a eu beaucoup de maladie dans sa famille, mais je me suis adressée à d'autres et j'ai bon espoir, et si mon mari et mon fils aîné peuvent continuer à avoir de l'ouvrage nous pourrions certainement lui fournir ses livres ses feux son lavage etc. Pour ses vêtements et son voyage je vais avoir de l'aide, donc avec l'aide du Bon Dieu j'espère réussir.

Vous pourriez peut-être entamer la question auprès du Père Supérieur, et si par cas mes

MADE IN CANADA

© 1982 THE MATHEMATICAL ASSOCIATION OF AMERICA

© 1982

espoirs étaient déçus. je vous en donnerai connaissance dans une quinzaine de jours.

Je voudrais tant avoir un prêtre que je suis prête à quitter pour pourvoir réussir, toutefois, je ne l'ai jamais obligé mais je lui ai montré les beautés de la vie religieuse en autant que je les connais, et l'enfant me certifie qu'il a le désir de se faire religieux.

Puisse la Ste. Vierge lui en donner la facilité et l'avoir tout à elle un jour, je le lui donne de grand coeur, comme j'ai donné ma fille "Eva."

Espérant connaître les résultats de vos démarches le plus tôt possible je me soustris à votre toute dévouée.

Mme. W. Céline Loiselle.

MADE IN CANADA
WILSON & BIRD
Q110

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

L. J. O.
&
M. I.

Saskatoon, Sask. 10 aout 1930

M. l'abbé A. Poirier
Ponteix Sask.

Cher M. Poirier,

Merci beaucoup de l'interet que vous portez au jeune Loïselle et a sa famille. Ce sont de braves gens que je connais depuis ma petite enfance et ils sont dignes de toute sympathie.

Avec ce que des personnes charitables pourraient vous promettre et ce que de mon cote je pourrais recueillir nous parviendrions sans doute a ramasser la somme suffisante qui assurerait les etudes du jeune Ubald. J'en ai parle au Superieur du Juniorat qui consentait a l'accepter cette annee pour \$125., a condition que nous lui laisserions esperer un peu plus pour l'an prochain. La maison est prete a faire sa part de sacrifices, mais elle a elle aussi de graves obligations a rencontrer.

Votre autre sujet, le jeune Delisle, sera egalement recu aux conditions que vous mentionniez dans votre lettre, c. a d. 150. quitte a exiger un peu plus par la suite si les circonstances le demandent.

Sans doute que St Boniface serait plus rapproche pour ces deux enfants; mais je dois vous faire remarquer que le Juniorat de St Boniface et celui d'Edmonton n'appartenant pas a la meme province religieuse sont deux institutions absolument separees: l'une recrute pour le Manitoba et l'autre pour l'Alberta. Si ces jeunes venaient a perseverer dans leur desir d'etre pretres ils se trouveraient par le fait meme attaches respectivement a la province qui les aurait formes.

A supposer que vous jugeriez a propos de les envoyer a St Boniface, je me verrais dans l'impossibilite de les aider financierement puisque les dons qui m'arrivent pour les vocations doivent etre appliques aux sujets qui font leurs etudes a Edmonton.

En attendant que vous decidiez de leur sort, je vais demander au Pere Superieur d'Edmonton de vous faire parvenir leur petit prospectus.

Bonjour, cher M. Poirier, et bon courage dans les difficultes que vous amenant ces annees de disette. Je compte aller a la consecration de votre eveque; c'est une grande consolation pour vous d'avoir a votre tete un homme de cette trempe et un aussi saint pretre. Vous l'aimerez et il vous le rendra.

Avec mes plus fraternels sentiments dans le Christ Jesus.

EDDY HULL CANADA

BOYD

СНЕИЕВУХ

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Ponteix Sask

Avrit 23. 1930.

Rév. P. Ubald Langlois
Edmonton Alta

Cher P. Ubald,

Mr. Poirier est venu me voir hier soir, et il m'a dit de vous écrire pour demander le "prospectus" que vous disiez lui envoyer et qu'il n'a pas reçu. A quelle date les junioristes doivent-ils entrer au juniorat?

Si c'est au commencement de Sept comme ailleurs, il va falloir se hâter car le temps est court d'ici là.

J'espère pouvoir l'envoyer à temps dans tous les cas, je vous aviserai de son arrivée à Edmonton.

Avec un bonjour et un merci des plus sincères, je suis
Votre toute dévouée. C. Loisel.

STANDARD FORM NO. 64
MAY 1962 EDITION
GPO WASHINGTON, D.C. 20540

[Faint, illegible handwriting throughout the page]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220



E. J. C.

&

M. J.

The Oblate Fathers

Pincher Creek

Alta., Canada

Ce 27 décembre 1930.

Bien cher Père Provincial:

Étant moi-même dans l'impossibilité d'être présent à la réunion des Actionnaires de la Survivance, je vous en serais reconnaissant si vous pourriez y assister à ma place ou déléguer un autre père. J'avais demandé au P. Forcade de m'y représenter, mais j'ai su depuis que seuls les actionnaires pourraient remplacer un membre absent - Voudriez-vous en aviser le P. Forcade? Merci, mon cher Père. Bonne et Heureuse Année.

H. Pontmier omni

The United Farmers

Alberta Division

1914



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

variqueux à la jambe, qui le
réduit à l'immobilité. Le cher
père se plaît beaucoup ici et
rend des services très appréciés
comme confesseur soit à la
communauté, soit à la
paroisse.

Avant de reprendre le
chemin d'Edmonton, je désire
soumettre à votre décision la
question même de mon
retour dans la province. Si
elle est pour moi une affaire
personnelle, il va sans dire
que je la considère en fonction des
besoins de la province et comme
subordonnée à ces besoins. C'est
vous qui devez en juger et
Monsieur Notre Supérieur Général,
à qui je m'en suis ouvert

INSTITUTION NOTRE-DAME
A PONT-MAIN
MAYENNE

V.S.C.
et M. I

Le 16 Dec 1930.

Révérend et cher Père Provincial

Je suis heureux de vous
apprendre que mon voyage au
pays natal s'est très bien passé,
et que malgré l'hiver assez
désagréable que nous subissons,
ma santé se remet assez
rapidement. J'espère que la
vôtre se maintient, malgré
les soucis et le travail incessant
que vous imposent les affaires
de la province; j'ai appris
avec quelque surprise le "dérange-
ment" de Prince Albert; cela
n'a pas dû diminuer beaucoup

vos tracass. Quand doera-t-il
possible de travailler dans la
paix?

Voici Noël et les fêtes du
Nouvel An; recevez pour
vous-même, les pères du
conseil et notre chère Province
mes meilleurs souhaits
auxquels je joins ma prière
de tous les jours pour le
bien de nos œuvres.

Après avoir passé quelques
semaines dans ma famille,
j'ai fait quelques courses et
visites, soit chez nos pères de
la province du Nord, soit chez
des parents ou amis de nos
pères d'Alberta. Je suis en
ce moment à Pont Main,
où je compte rester jusqu'à
Noël. En arrivant chez nous,

j'ai appris que le Père Dauphin
était mort. La communauté
de Pont Main regrette beaucoup
le départ de ce bon et zélé mis-
sionnaire qui a travaillé
dans toute la mesure de ses
forces et a édifié ses frères jus-
qu'à la fin. J'ai revu avec
bonheur le bon père Philippot
et nous causons longuement
des choses de l'Alberta. Le brave
homme est loin d'oublier sa
vieille province. La santé est
meilleure ici qu'en Canada,
sans toutefois être très brillante;
les rires sont moins fréquents
et moins violents; le climat
tempéré va mieux à ses bronches,
malheureusement il souffre
en ce moment d'un eczéma

à ce sujet avec Sa Grandeur.
j'accepte d'avance ce qui
sera décidé, priant Notre Seigneur,
de m'aider, ou qu'il me donne
une place sa Volonté, à me sancti-
fier davantage et à faire plus
de bien. Veuillez, mon Révérend
à Mes Père, ne pas m'oublier
dans vos prières et soyez assuré
de mon souvenir quotidien
au moment de la messe.

Offrez, je vous prie, mon
salut le plus cordial au Mes
Père Chérien, qui, je l'espère, conserve
autant de santé que de
gaieté, ainsi qu'à tous les
Pères et frères de St Joachim, et
en vous disant Bonne et Sainte
Nuit, je reste
bien sincèrement et filialement
à vous en D.S. et M.

A. Davidovitch
13. Rue Ambroise Thomas. Brest.
Finistère.

INSTITUTION NOTRE-DAME
A PONT-MAIN
MAYENNE

- 2 -
récemment, me prie de
vous écrire à ce sujet et que
vous me disiez ce que vous
en pensez. Ce que j'en pense
moi-même, le voici bien
franchement: Ayant passé plus
de vingt ans, dont quinze ans de
supériorat, au juniorat d'Edmon-
ton, le moment est venu pour
moi de céder les rênes à des
mains plus jeunes, plus alertes,
et mieux adaptées aux besoins
présents; je considère donc comme
fini à partir de septembre prochain
mon le temps passé à la tête
de cette œuvre. Que j'en éprouve
des regrets, c'est bien naturel,
mais cela n'entre pas en ligne
de compte. Les supérieurs ont à
considérer le bien de l'œuvre

et c'est leur affaire de prendre
la décision convenable pour
y pourvoir. — D'un autre
côté, la chose étant faite, vous
trouverez aussi bien raisonnable,
quoique peut-être trop humain,
que je me retrouve un peu seul
en face de moi-même et me
demande à quoi je pourrai
bien être utile. — J'aime beau-
coup l'enseignement et suis
prêt à y consacrer, comme
professeur, les forces que le Bon Dieu
veut bien me laisser; seulement
vous en conviendrez avec moi,
et les autres pères du conseil
aussi, j'en suis sûr, il y aura
rien de trouver étrange, anormal,
ou même gênant pour mon
successeur, mon maintien
comme professeur dans une
maison dont j'ai eu si longtemps
la direction; quoique personnel-

lement je m'accommoderai, on ne
peut plus aisément de mes
nouvelles fonctions et de l'emploi
rais de mon mieux à faire,
avec la grâce du Bon Dieu, tout
le bien possible à nos chers jumi-
nistes. M'initier au ministère
paroissial à cinquante ans, j'y
ferais le moins mal possible, mais
ce serait, je crois, me demander
plus que je ne puis donner. Il
reste donc que, si je désire conti-
nuer dans l'enseignement,
ce ne peut être que dans l'une
ou l'autre de nos provinces
de France qui voudrait bien
accepter mes services; j'ai donc
exposé ma demande à Notre
Révérendissime père; je vous en
fais part en toute simplicité
et vous serais très reconnaissant
de vouloir bien me dire ce que
vous en pensez, à moins que
vous ne jugiez plus opportun
de communiquer directement



L. J. C. et M. I.

Juniorat St. Jean

8406 - 91me Rue

Edmonton, Alta.

1920

Le 29 Août 1920

Révérend et cher Père Provincial

ci-enclos une demande au T. R. Père
général, que je vous serais très reconnaissant
d'appuyer de quelques mots si vous
le jugez opportun.

Il serait peut-être utile de suggérer
que la réponse soit envoyée par cablogramme,
je compterais partir dans la première
quinzaine d'octobre si c'était possible

Votre très reconnaissant et religieusement
soumis en N. S. A. M. I.

A. Davison
O. M. I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Brest. Le 29 juin 1931

L.S.L

à M. I

R. P. Langlois. O.M.I

Provincial

Révérend et bien cher Père.

En même temps que votre aimable
lettre du 15 juin, j'en recevais une autre
de notre G. R. P. Général, par laquelle m'était
^{donnée} mon obédience pour la Province du Nord.

Je suppose que l'Ordre Gén. vous en aura
dûment notifié. C'est mon état de santé
qui a motivé cette décision, sur les
instances des médecins dont l'avis est que
le séjour en France contribuera beaucoup
à atténuer sinon à guérir le mal
chronique dont je souffre. Le séjour à
La Bourboule m'a fait beaucoup de bien,
mais le traitement demande à être répété

plusieurs années de suite pour donner
toute son efficacité.

Il va sans dire, mon père, que,
quelles que puissent être mes goûts
personnels, je ne pourrai oublier de
ma vie ni la Province d'Alberta, ni
les chers Oblats avec qui il m'a été donné
de travailler, ni surtout le jeune et
Saint Jean où j'ai passé mes
plus belles années. Croyez bien que
ma pensée se reportera souvent vers
tous les souvenirs si chers laissés
dans l'Ouest et que je me ferai un
devoir de prier tous les jours pour
les œuvres de votre province qui doivent
traverser des passes si difficiles. Je
vous remercie des marques de bonté et
de sympathie que vous m'avez toujours
témoignées et espère que la distance laissera

2/ inaltées nos relations de bonte
et saine amitié.

Je me permets de solliciter
de votre bonté une faveur, c'est
elle de conserver mon anneau d'ordi-
nation ainsi que le calice qui m'a
été offert par ma famille à l'occasion
de mes vœux d'argent sacerdotales. Il
reste encore mon calice de première messe
qui est le plus beau et que je suis très heureux
de voir rester au juniorat; si vous voulez bien
m'accorder cette faveur, veuillez le faire
savoir au P. Devic qui doit se charger
de m'expédier mes valises; je vous en
exprime d'avance tous mes remerciements
et vous prie de saluer de ma part les
chers pères & frères de St Gaudin et de
St Albert.

royez, bien chers pères, à mon meilleur
souvenir devant Dieu & à ma bien
sincère affection en N.S. & M. I. *J. Devic*
T. S. V. P.

P. S. Le pauvre et cher Mr. LeSauvage
sera bien déçu d'apprendre que je ne
retourne plus en Alberta. Je vous
demanderais comme faveur personnelle,
lorsque vous aurez un moment de
libre, de lui faire une petite visite de
ma part et lui porter mes souvenirs.
Je crois qu'il décline rapidement et
n'en a plus pour très longtemps; je
demande à Notre Seigneur d'ouvrir de
plus en plus sa belle âme pour le
Ciel. A.D.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220



L. J. C. et M. I.

Juniorat St. Jean

8406-91me Rue

Edmonton, Alta.

Duck Lake.



le 17 juillet 1931.

Bien cher Père Provincial :

Votre lettre m'a été remis après la
grand'messe à la grille, et la responsabilité qu'il
m'impose me fait trembler par moments: je suis
si peu complet et en me dépensant pour une
œuvre dont j'avais à cœur le succès, j'ai sans
doute négligé d'acquiescer des qualifications qui
me seraient si utiles. J'accepte tout comme
venant des mains de Dieu qui reste toujours
maître des événements. Puisse-t-il m'éprouver
moi tout seul, plutôt que l'œuvre à moi confiée.
Je compte sur les prières des pères et des enfants
et je mets dans le Sacré-Cœur et la Très Sainte Vierge
tout espoir de succès. Nous les ferons pour beaucoup
et ainsi Dieu fera le travail.

Par grand succès dans votre recouvrement.
Particulière dévotion - magnifique témoignage à la
grille.

Bonjour à vous et aux Pères.

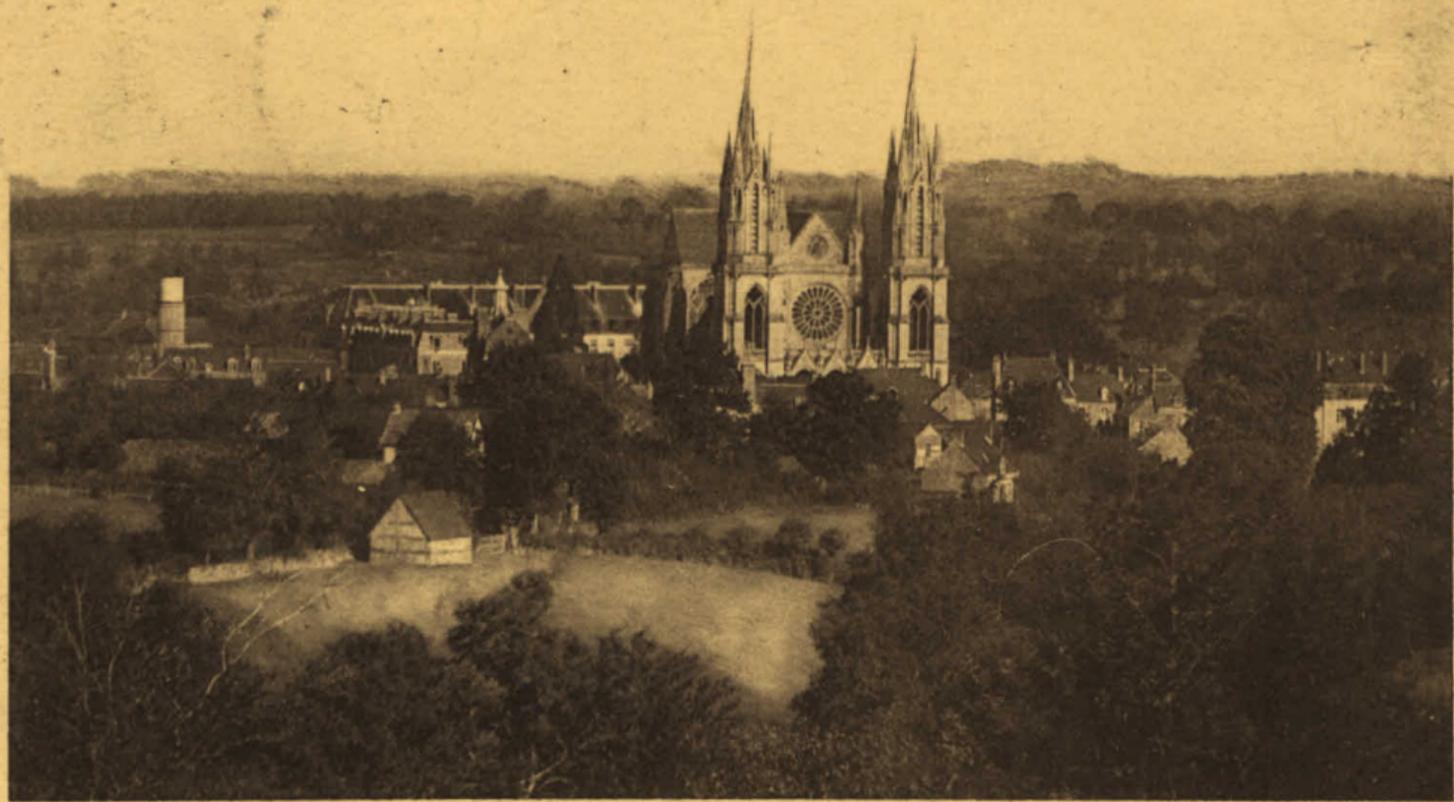
Votre petit frère en N.-S. et M. I.

Genni-omi.

1921

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220



Pontmain. — Panorama. - Vue Générale.

Canada

CARTE POSTALE

Pontmain, le
15. Mai - 1932.



à l'occasion de
la St Ubald, meilleur
souvenir d'un
vieux voyageur
qui ne vous oublie
pas et attend la joie
de vous recevoir
bientôt
Ses amis et M. L. D.

Magasin Jeanne d'Arc, M. Pommier - Pontmain (Mayenne)

R. Père Langlois. O.M.I.
9916-110^e rue
Edmonton
Alberta.

17 décembre

31

R. P. M. Routhier O. M. I., Supérieur,
Juniorat St Jean, Kamonton, Alta.

Cher Père Supérieur,

Le Conseil Provincial s'est réuni le 16 courant et voici comment il a constitué le Conseil du Juniorat:

H. Routhier, Supérieur,
A. - F. Auclair, 1er Assesseur
L. Bussière, 2ème Assesseur
P. Hétu, économiste.

Le Conseil Provincial, soucieux de développer des sentiments de reconnaissance chez les Junioristes et désireux de leur fournir l'occasion de formuler publiquement cette gratitude qui doit les animer, a émis le vœu que la Fête du Juniorat se célébrât chaque année le 6 mai, en la St Jean devant la Porte Latine, et que la Fête du Supérieur, quelque fût son nom, eût lieu toujours le 30 novembre, fête de St André patron du fondateur et premier Supérieur.

Pour se conformer aux désirs de Notre Révérendissime Père Général, désirs exprimés dans sa Circulaire No. 141, en date du 7 juin 1929, le Conseil Provincial nomme Directeur de l'Association de Marie Immaculée, dans notre province, le Rév. Père Supérieur du Juniorat et lui confère le pouvoir, s'il le juge opportun, de déléguer à sa place l'un ou l'autre des membres de son personnel.

Je prie le bon Dieu et notre Bonne Mère de bénir ces dispositions du Conseil Provincial de répandre sur vos travaux leurs faveurs de choix et de vous faire la grâce de préparer pour notre chère famille religieuse toute une légion de fervents religieux et de saints prêtres.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 74200



L. J. C. et M. I

Juniorat St. Jean

8406 - 91me Rue

Edmonton, Alta.

1932

Ce 28 octobre, 1932 19.....

Bien Cher Père Provincial;

Nous avons hâte de vous revoir parmi nous tout en sachant que vous travaillez pendant votre absence pour nous. Merci pour les photos de notre Révérendissime Père Général: quelle bonne figure!

La rentrée comme vous le savez a été excellente: 96 et qqs autres viendront encore. L'esprit des élèves et des professeurs est excellent jusqu'à présent. Partout la bonne volonté est manifeste et je ne peux que prier Dieu de nous la continuer. Nous avons dû modifier considérablement l'horzire des classes pour mieux réussir au Département. Je vous en donnerai le détail à votre arrivée.

Question importante à laquelle vous pourrez peut-être trouver une solution dans l'Est: le frère Antoine qui se fait vieux s'est sérieusement blessé et cassé une côte récemment. Il va mieux mais vous savez combien il est tout estropié et je crains qu'il ne puisse plus continuer les services si importants qu'il nous rendait; le Frère Royer est immobilisé sauf pour les petits servives qu'il rend encore; le Frère Hébert avec toute sa bonne volonté et son esprit religieux devra je crains, aller à l'asile car il n'a presque plus la tête à lui. Nous avons dans le moment un postulant, parent de l'ex-frère Plamondon, mais il ne restera plus longtemps et d'ailleurs n'a guère de connaissance de mécanique ou de menuiserie. Vous serait-il possible de nous trouver un frère qui sache s'occuper des fournaises, travailler le bois et faire les travaux que vous connaissez au Juniorat, car juste maintenant nous en sommes réduits à l'extrémité. Je prie et ferai prier pour que vous puissiez trouver ce dévoué serviteur.

Veuillez croire, cher Père, à ma filiale affection en N.S. et

Henri omi

M. I.,

Journal of the
The - 1880
1880



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

Pontmain, le 27 Oct. 1932

L.J.C & M.I.

Révérend et bien cher Père Langlois

Je ne saurais vous dire assez la joie que m'a causée votre si aimable visite et combien je reste touché de la marque d'affection que vous m'avez montrée en faisant le pénible voyage de Pontmain pour venir revoir votre vieil ami; je vous en remercie de tout coeur et ne l'oublierai pas de si tôt; je tâcherai de vous le rendre en priant chaque jour davantage pour vous et pour les oeuvres de la province qui me restent toujours si chères et que je ne saurais oublier. Que votre visite a été courte; je me demande si je n'ai pas rêvé; et à peine vous avais-je quitté, combien de souvenirs me revenaient à la pensée et que j'aurais voulu vous rappeler. Vous verrez bientôt mes frères et mes amis d'Edmonton; dites leur que je ne les oublie pas; portez un souvenir spécial de ma part au cher M. Lesaunier et Mme Lesaunier, sans oublier Michel. Faut-il dire que j'espère les revoir? Je ne dis ni oui, ni non. Vous m'avez dit si affectueusement que les portes de la province me restaient ouvertes; ce m'est assez pour que je vous réponde en toute sincérité qu'il en sera comme Dieu voudra. Ma santé seule pourrait être un obstacle à mon retour, quoique depuis dix huit mois elle se soit bien maintenue. A cause de cela, je ne ferai pas de démarches pour retourner en Alberta, mais si vous jugiez que je puisse vous être encore utile et que les Supérieurs croient devoir m'y envoyer de nouveau, j'accepterai de partir et ferai de mon mieux pour employer utilement parmi mes

frères d'Alberta les quelques années qui me restent.

Encore une fois, à la Volonté de Dieu.

Je vous souhaite un excellent voyage et demeure plus que jamais
votre frère reconnaissant en N.S.& M.I.

A. Davidoy

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220



L. J. C. et M. I.

Juniorat St. Jean

8406 - 91me Rue

Edmonton, Alta.

1933

Ce 27 février, 1933 19.....

Révérend Père Provincial,
Edmonton, Alberta.

Cher Père Provincial;

J'inclus la correspondance échangée avec Monsieur Archie Leslie, professeur à l'école séparée de Castor, qui offre ses services comme auxilaire enseignant au Juniorat pour l'année prochaine.

Je le connais personnellement et l'impression que j'en ai gardée fut excellente ainsi que le rapport que m'en fit son curé, M. l'abbé O'Halloran, avec qui il pensionne. Il est pieux et en classe ferme, ce qui m'inclinerait à croire que peut-être il y aurait chance de vocation sacerdotale.

Nous aurons besoin l'année prochaine d'un professeur de sciences i.e. chimie, physique et sciences générales et si nous ne pouvons avoir un Père, nous n'en avons pas dans le personnel actuel, pour enseigner ces matières, je crois que l'offre serait des plus avantageuses. Vous voudrez bien, s'il vous plaît, me communiquer votre décision afin que je puisse la *transmettre* à Monsieur Leslie.

Veuillez croire, cher Père Provincial, à ma filiale et respectueuse affection en N.S. et M.I.,

Henri Poustinomi.
sup.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

L. J. C. O. M. S.

Juniorat Saint-Jean
Edmonton le 17 octobre 1933.

Révérend Père W. Langlois, O. M. S.
Edmonton.

Révérend Père Provincial

"Il ne faut pas que la reconnaissance
laisse vieillir le bienfait" a dit le moraliste français Pierre
Charron. Et je ne voudrais pas le faire mentir.

Grâce à votre bienveillance coutumière, il nous a été
loisible, cette année, de nous récréer, soit à la paume, soit à
la balle, sur des terrains mieux aménagés.

Soyez assurés que nous n'avons pas manqué de le
faire, chaque fois que l'occasion est présente. - Il semble que
la valeur des joueurs s'est augmentée même!

Nous nous unissons donc de tout cœur pour vous
témoigner notre sincère reconnaissance et nous dire toujours
Vos Junioristes affectionnés.

Louis-Clément Latour
secrétaire du comité.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220



Juniorat St-Jean

8406-91e Rue

Edmonton - Alberta

L. J. C. ET M. I.

193

Au révérend père Langlois C.M.I.
Provincial.

Révérend Père:

Je vous envoie les formules d'oblation
du frère Combeau et j'y joins la lettre
du frère Grébeau à son oncle, Gérard Bugeaud.

Si vous croyez qu'elle est de nature
à faire du bien à l'élève, veuillez, si vous plaît,
la lui envoyer.

Je tiens à vous la faire lire pour vous
montrer que le père n'était pas en état de faire du
bien à l'élève, qu'il l'encourageait plutôt dans sa
mauvaise volonté, qu'il favorisait ses travers d'esprit
en lui faisant croire qu'il n'était pas "junioriste" parce
non fédiste, et mille autres sottises semblables. Avec de
telles directions, un élève, déjà d'un caractère impossible,
finit par être remercié, - et c'est le cas de Gérard.
Respectueusement vôtre en N. S. et M. I.
F. Nadeau C.M.I.

Journal of the
Legislative Assembly of Alberta

Volume 40

1976-1977



1976-1977

ALBERTA
LEGISLATIVE ASSEMBLY
JOURNAL

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220



L. J. C. ET M. I.

Juniorat St-Jean

8406-91^e Rue

Edmonton - Alberta

le 29 avril 1935

Au R. P. U. Langlois, O.M.I.

Provincial d'Alberta.

Bien cher Père,

La présente vous trouvera je ne sais où. Elle veut vous faire part d'un fier service pourriez que vous/peut-etre nous rendre..

Je viens juste de commander 500 Evangiles du P. Roy. La Mère Zénaïde en retient 200, et mes jécistes se chargeront d'écouler le restant d'ici septembre. Entre temps, je vais y intéresser quelques curés, et d'autres couvents. N'ayez crainte, pourtant. Grâce à des dons, nous pouvons déjà répondre du paiement pour ces 500 exemplaires.

Mais il y a la question du transport. C'est ça qui nous saignerait! Aussi, si vous pouviez accoler le précieux fardeau sur votre billet tout serait dit. En juin, le père du Fr. Vivers

doit venir dans l'Ouest: il pourrait se charger de ce qui vous pèserait trop, m'assure le bon petit frère. Le P. Roy est à l'affût de ces aubaines.

Le diner-causerie d'hier soir connut un succès sans précédent. Cent sept convives. Je dus rester ici pour lire les notes du mois, mais on me dit que les deux conférences - celle du P. Auclair et de Mme Boulanger - prouvèrent encore mieux que jamais l'opportunité de ces réunions.

Le P. Forcade subit ses opérations avec juste assez de patience pour ne pas se sauver.. L'on me dit aussi que le petit Père Ouellet vient d'éprouver une rechûte. Pas de veine.

Irez-vous à Chambly? Je m'y attends un peu. Je serai donc très curieux, à votre retour, de savoir comment les choses de là-bas vous auront impressionné. Tâchez, si vous le pouvez, de voir à quoi rime le rajeunissement de l'A.C. J.C. Ils ont dû discuter fort!

Ici, tout "gaze". Nous sommes à parler sérieusement de journée d'Evangile. Ce sera pour le 19 mai, je crois. Et votre retour?

Filialement in Xto et M.I.

*Valérien
ami.*

19 fev 1938

Rev. Pere M. Langlois, O.M.I.
Proc.

Tres Reverend Pere

Un tout petit mot pour
vous apporter mes remerciements
bien filiaux ainsi que ceux de nos chers
élèves... Nous avons reçu cet
après midi votre joli cadeau -

Les élèves ne savent pas encore
qu'il est pour eux - Je devine leur
fierté lorsqu'ils l'apprendront.

Il y a un consolat
renouveau dans l'esprit des élèves
depuis que le B. P. Supérieur nous
a permis d'organiser quelques
jeux à l'intérieur. Du moins
c'est ce qu'il me semble.

Evidemment, il y a bien peu
de jeux encore. Notre situation
pécuniaire n'étant pas très florissante.

Mais j'espère que peu à peu -
surtout si l'on reçoit de jolis cadeaux
comme celui d'aujourd'hui -
nous arriverons à quelque chose.

Merci - cher Père ---

Tout va bien en classe et
ailleurs -

Votre fils bien reconnaissant
en M. D. & son l.

Guy Richard
M. D.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220